



ASSOCIATION MONTPELLIÉRAINE UNIVERSITAIRE CULTURELLE ET SPORTIVE

2 place Pétrarque - 34000 MONTPELLIER

amucs.secretariat@voila.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 9 octobre 2012

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Arlette Champion, Colette Dancygier, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Jean-Pierre Ornano, Jean-Luc Pamelard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Marie-France Rico, Danielle Schilling, Marie-Louise Sete, Françoise Tual

Invités: Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Angéla Muratet, Micheline Telmon, Christine Viallat.

1- Approbation du procès-verbal du CA du 29/05/2012 :

Approuvé à l'unanimité

2- Préparation de l'Assemblée Générale :

a) *Bilan des inscriptions* : JP Larue

A la date des Conseils d'octobre les effectifs sont les suivants :

	2011	2012
Total	303	280
Randonnées	150	145
Golf	14	23
Natation	4	4
Bridge T	62	59
Bridge C	18	0
Scrabble	10	7

110 Amuciens ne se sont pas réinscrits à ce jour, le secrétaire propose de faire une "relance" par mail. Proposition adoptée.

b) *Bilan financier* : JL Pamelard

L'exercice 2011-2012 est excédentaire mais l'excédent est en baisse, allant vers une normalisation.

Un transfert de 20 000 € va être fait du compte courant vers le livret de Caisse d'Épargne.

Les sorties des randonnées sont en déficit, le prix du car augmente et la moyenne des participants baisse, il faudra (à terme) envisager une augmentation du ticket.

c) *Bilan des différentes activités* :

Randonnées : M Bernadac

27 randonnées ont été effectuées sur les 35 prévues. La participation est irrégulière.

Pour les promenades 7 réalisées sur 9 prévues.

Les escapades en Lozère et dans le Lot ont été des succès.

JP Ornano abandonne la fonction d'animateur, C Viallat a obtenu son brevet d'animateur fédéral.

Bridge: C Journoud, M Telmon

Effectifs stables. Les cours ne seront pas assurés cette année. Tous les tournois se passeront dans la salle de l'ADRA ce qui permettra de diminuer les frais de location de salle.

Golf: F Tual, C Bréhat

24 participants sur les 2 golfs. Une rencontre des membres des 2 golfs a été appréciée.

STC : D Schilling

Ont été faites 7 sorties d'une journée (265 participants) et 2 sorties d'une demi-journée

(56 participants). Sorties appréciées. Les centres d'intérêts devraient être diversifiés pour susciter l'envie des amuciens.

Escapades culturelles : M.F. Rico

Le programme du voyage en Bourgogne était très dense, 35 participants, satisfaction générale. M.F. Rico va quitter le conseil mais propose de continuer de s'occuper de cette activité.

Expositions et Musées: M Sete

7 expositions ont été programmées sur Montpellier, Lodève et Sète.

Scrabble : C Dancygier

Petite vie confortable, faible effectif mais les associations de scrabble se multiplient.

d) *Renouvellement du Conseil* : JP Larue

M.F. Rico et F Tual quittent le conseil après 12 ans de mandats;

A Champion ne demande pas son renouvellement.

C Journoud et D Schilling demandent leur renouvellement après 3 ans de mandat

J Marchal et M Randon demandent leur renouvellement après 6 ans de mandat

Il y a 5 nouveaux candidats :

C Bréhat pour la responsabilité du golf

JL Brun pour la responsabilité de l'organisation des fêtes

A Muratet pour la responsabilité des expo et musées en partenariat avec M Sete

M Telmon pour la responsabilité du bridge avec C Journoud

C Viallat comme 2ème secrétaire adjointe et responsable Spectacles.

e) *Organisation du buffet* : L Baldet

Le traiteur Parguel a été retenu (14€/p).

Pour les boissons, un "kir" sera proposé. J Marchal et JL Brun se chargent des achats de boisson.

f) *Rédaction du programme* :

L'ordre du jour de l'AG sera distribué a l'entrée de la salle .

3- Application du code du tourisme aux associations pour les voyages, les STC et les randonnées

Pour les sorties comportant une nuit d'hébergement ou se présentant sous la forme d'un forfait, un numéro d'"Agrément Tourisme " est nécessaire. Les seules exceptions sont les sorties réservées aux membres d'une association à but non lucratif pour l'organisation d'une AG ou un voyage exceptionnel.

L'AMUCS se trouve devant le choix suivant:

*Bénéficiaire de l'Agrément Tourisme de la FFRS étendu à ses clubs (dont l'Amucs) avec ses contraintes:

- Détention de la licence FFRS (23€) par tous les voyageurs
- Présentation du projet de voyage au "Référént tourisme" de la FFRS pour agrément;
- Prélèvement par la FFRS d'une dîme de 2% sur le montant du voyage

*Préparer le voyage et demander à un organisme possédant l'Agrément Tourisme (Agence de voyages, Transporteur, Centre de vacances...) de couvrir ce voyage moyennant un surcoût.

La préparation du voyage sur la Côte d'Azur peut servir de test.

4- Voyage en Andalousie: L Baldet

Voyage en avion AR : Montpellier- Roissy- Malaga

Voyage en car : Malaga- Ronda (1 nuit)- Séville (3 nuits)- Cordoue (1 nuit)- Grenade (2 nuits)-Malaga.

Coût: 1720 € variable suivant le nombre de participants.

5- Spectacles : B Puigerolles

Une collectivité "Amucs" a été créée pour l'obtention d'un tarif de groupe au Théâtre des Treize vents. La nouvelle responsable va développer ce dispositif;

6- Questions diverses :

*Problème d'affichage: B Puigerolles

La multiplication des lieux d'affichage entraîne la production d'un nombre considérable d'affichettes.

Seront conservés: 1 Panneau extérieur "AMUCS" Salle des Barons et 5 cahiers.

Le calendrier provisoire de Septembre est supprimé, doublon avec la lettre PI. L'agenda définitif diffusé par mail et courrier sera privilégié à la condition que toutes les informations soient disponibles.

Un délai de 3 semaines est demandé pour la confection des affichettes et l'information des Amuciens.

7- Date du prochain Conseil: 20 novembre 2012 à 9h30

La séance est levée à 12 h.

Le secrétaire

JP Larue